



F.I.P

ÉCOLE BILINGUE NOTRE-DAME - SAINT-AVE
Skol an intron Varia - Santeve
Téléphone : 02-97-60-74-81
saint.ave.ecolenotredame@wanadoo.fr



La feuille d'info des parents.

Diffusée le 4 juillet 2025

**N° 13
2024/2025**

Chers parents,

Voici quelques informations :

A tous je souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le 1^{er} septembre.

H Bellec

1. Calendrier 2024/2025

- Vendredi 4 juillet : pot des vacances (et pour accompagner les départs d'enseignants et de personnels)
- Jeudi 29 août de 17 h à 18 h 30 : pré-rentrée des PS
- Lundi 1^{er} septembre : rentrée des élèves

1. Pré-rentrée des PS

Les élèves nés en 2023 et 2022 qui feront leur rentrée à l'école en septembre 2025 ou dans l'année sont invités à la pré-rentrée des PS le **jeudi 28 août entre 17 h et 18 h 45**.

Vous serez accueillis dans la Salle de la garderie (au milieu du bâtiment central). Vous serez ensuite orientés vers les classes de PS et pourrez rencontrer les enseignantes qui auront en charge les PS.

Votre enfant prendra connaissance de son environnement afin de faciliter sa rentrée en septembre ou en cours d'année pour les enfants qui arriveront plus tard.

2. Nouvelle organisation : nouveaux horaires

Dans le souci constant d'offrir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage, nous étudions actuellement la possibilité de modifier légèrement les horaires de l'école afin de permettre à **tous les élèves volontaires** de bénéficier pleinement du temps dédié aux **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**.

Qu'est-ce que l'APC ?

Les Activités Pédagogiques Complémentaires font partie des obligations de service des enseignants. Elles permettent d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages, de les aider à surmonter certaines difficultés ou de leur proposer des approfondissements.

Ces temps ne sont pas obligatoires pour les élèves, mais ils constituent une opportunité précieuse d'aide ou de soutien.

Actuellement, les APC sont proposées à un petit nombre d'élèves et organisées durant la pause méridienne, sous forme de courtes séances d'environ 15 minutes effectives.

Nous constatons que ce format réduit limite l'efficacité des apports pédagogiques.

Toutefois, nous ne souhaitons pas allonger la journée scolaire après 16 h 30, car il nous semble essentiel que les enfants disposent d'un temps de repos, de loisirs ou de vie familiale.

C'est pourquoi **nous réfléchissons à un aménagement des horaires**, qui permettrait d'intégrer ce temps de manière plus efficace dans l'emploi du temps hebdomadaire.

Nouvelle organisation proposée :

- Toute la semaine, horaires identiques sur les deux sites
 - **8 h 25** (au lieu de 8 h 30) à **11 h 50** (au lieu de 11 h 45)
 - **13 h 25** (au lieu de 13 h 30) à **16 h 30** (pas de changement)
- Le vendredi : fin des cours à **15 h 30**
- ⇒ De 15 h 30 à 16 h 30
- Les élèves sont en APC par petit groupe avec les enseignants (5 à 6 élèves par enseignant, une autorisation des parents sera nécessaire).
 - Les élèves qui ne sont pas en APC peuvent rentrer chez eux si les parents sont disponibles pour venir les chercher.
 - Les élèves qui ne peuvent pas rentrer seront surveillés sur la cour par le personnel de l'école et/ou un enseignant.
 - La garderie débutera à 16 h 30 sur les deux sites.

☞ Afin de mieux orienter notre réflexion, **nous vous remercions de bien vouloir répondre au court sondage accessible via le lien ci-dessous :**

<https://forms.office.com/e/ntRbttZQ1N>

Votre avis compte beaucoup dans cette démarche, et nous vous remercions par avance pour votre contribution.

3. Informations pour 25/26

Facturation : Sandrine vous a fait parvenir la dernière facture jeudi 3 juillet. Les familles qui doivent régler par chèque sont invitées à passer au secrétariat vendredi 4 juillet ou à déposer leur chèque avec le coupon dans la boîte aux lettres qui se situe à l'angle de la rue Dolto avant le 9 juillet.

Mail des classes : Vous avez utilisé le mail de la classe de votre enfant durant l'année. Au nom des enseignants, je vous informe que ces adresses mails ne seront pas actives durant la période des vacances scolaires. Nous vous communiquerons, à la rentrée le mail de la classe de votre enfant.

Liste des classes : Les listes des élèves par classe pour 2025/2026 seront sur le site de l'école le jeudi 28 août en soirée.

Liste des fournitures : Les listes seront sur le site de l'école début juillet.

Organisation pour 2025/2026 :

15 classes : 4 en filière bilingue et 11 en filière monolingue

Filière bilingue :

PS/MS/GS	Karine Belz	ASEM Nathalie Baudet et Véronique Trébossen
CP/CE1	Sylvie Connan	
CE1/CE2	Jean-Pierre Le Pouëzard	
CM1/CM2	Anne-Françoise Dano	

Filière monolingue

PS1/PS2	Anne-Laure Le Guen (à ½ temps) et en attente de nomination 50 % /ASEM Chantal Gougaud	
PS2/MS	Marie-José Joué	ASEM Françoise Gueguen
MS/GS	Carole Thomas	ASEM Brigitte Guégan
CP	Annaïck Touffait	
CE1	Marie-Pierre Guehenneux	

CE2 Maud Pelage
Site de Kerozer
CE2 Lydie Rochedreux
CM1/CM2 Catherine Le Jallé (à mi-temps) et Marjorie Pisigo
CM1/CM2 Maryse Bellec
CM1/CM2 Laurence Morio
CM1/CM2 Anne Duhamel
Enseignante spécialisée : Aline Juhel

4. Calendrier 2025/2026

Rentrée des élèves : lundi 1^{er} septembre 25
Vacances de la Toussaint : du vendredi 17 octobre après la classe, au lundi 3 novembre 25
Vacances de Noël : du vendredi 19 décembre 25, après la classe, au lundi matin 5 janvier 26
Vacances d'hiver : du vendredi 13 février, après la classe, au lundi matin 2 mars 26
Vacances de printemps : du vendredi 10 avril, après la classe, au lundi matin 27 avril 26
Vacances d'été : à partir du vendredi 3 juillet 26, après la classe.
- Les classes vaqueront le vendredi 15 mai 2026 (pont Ascension).



ATTENTION : La journée de la fraternité (les élèves n'auront pas classe) aura lieu le vendredi 5 décembre 2025.

Opération Noël : 13 décembre 2025
Carnaval : 12 mars 2026
Portes ouvertes : 27 avril 2026
Kermesse : 26 juin 2026

Spectacle des élèves en mars (date à confirmer avec une réservation de salle)

Tarifs 25/26 :

L'OGEC, lors de son dernier CA, a validé une augmentation de 2.00 € par mois pour palier à l'augmentation des énergies, des transports, des fournitures, du papier... et aussi pour les travaux futurs.

- Scolarité par mois : 31.30 €
- Activités : 2.00 €
- Anglais : 1.70 €
- Total par mois (sur 10 mois) → 35.00 €
- Garderie : 2.40 € de l'heure fractionnable en ¼ d'heure.

Un supplément par mois de 2.50 € sera facturé aux élèves non avéens. Si la mairie de la commune d'origine verse une subvention, la somme sera remboursée.

Si vous rencontrez des difficultés, passagères ou non, pour le paiement de ces frais, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le chef d'établissement (en toute discrétion).

Consultez les informations sur la vie de l'école sur <http://www.saint-ave-ecolenotredame.fr>

Suivez-nous sur la page Facebook : www.facebook.com/Ecole-Notre-Dame-Saint-Ave

ou sur Instagram : https://www.instagram.com/ecole_notre_dame_saint_ave/

*Hélène Bellec Champagne
Chef d'Établissement*